



REPUBLIQUE DU NIGER  
-----  
*Fraternité - Travail - Progrès*  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----  
**HAUT COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N**



---

## *Priorités résilience du NIGER*

---

Version résumée

# 1. INTRODUCTION

Pays enclavé, le Niger est situé en Afrique de l'Ouest au cœur du Sahel. Il couvre une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> avec une population estimée en 2012 à 17,2 millions d'habitants. Les trois quarts (3/4) du territoire national sont situés dans la zone nord, dans un environnement chaud et désertique recevant moins de 150 mm de pluie par an. Le pays est classé parmi les plus pauvres de la planète au plan de l'indice du développement humain, son revenu par habitant est de 412 dollars (2013). À un an de la date butoir pour les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'indice de pauvreté se situerait à 48,2 % contre un objectif initialement visé de 31,5 %.

Les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques contribuent pour 43 % au PIB et constituent la principale occupation pour 80 % de la population. Cependant, les performances de ces activités sont limitées du fait des aléas climatiques et de l'insuffisance des politiques et stratégies pour accompagner les producteurs. Chaque année, la période de soudure est un moment de grande vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle pour les ménages les plus pauvres. De manière récurrente, on assiste à des bilans déficitaires des productions céréalières (une année sur deux en moyenne) et fourragères (deux années sur cinq en moyenne) conséquences de saisons des pluies défavorables. Les années de déficit prononcé conduisent généralement à une crise alimentaire, pastorale et nutritionnelle du fait d'une grande précarité des conditions de vie et d'une large proportion de la population qui est dans une situation de vulnérabilité chronique.

Pour améliorer les performances des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques et réduire l'impact d'épisodes de sécheresses ou d'autres aléas sur les populations nigériennes et leurs moyens d'existence, le Niger a mis en place en 2012 la Stratégie de sécurité alimentaire et de développement agricole durable, appelée l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». L'Initiative 3N est ainsi devenue un volet central du plan de développement économique et social du Niger, et un contributeur majeur aux efforts de réduction de la pauvreté.

La stratégie de l'Initiative 3N servira de cadre pour la mise en œuvre des priorités résilience du Niger qui permettent de s'attaquer de manière volontariste aux causes structurelles de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et, ainsi renforcer la résilience des populations face aux crises et catastrophes.

## *a) Analyse de la vulnérabilité*

Les populations nigériennes sont confrontées de manière récurrente, voire chronique pour une partie d'entre elles, à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette situation est la résultante de divers facteurs, complexes et interdépendants. Face à la menace de la faim, la frange la plus fragile adopte des stratégies de survie qui érodent leurs moyens d'existence, et les entraînent dans un cercle vicieux de vulnérabilité et de pauvreté. La malnutrition chronique qui touche près de la moitié des enfants de moins de 5 ans est à la fois

le résultat de cette situation et constitue un handicap qui hypothèque les capacités pour le pays à faire face aux défis structurels qui sont la faim et la malnutrition.

## *b) Les causes conjoncturelles*

Les résultats d'une récente étude sur « l'évaluation des risques du secteur agricole au Niger » réalisée en janvier 2013 par la Banque mondiale à la demande du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N (HC3N), résumant bien les principaux risques auxquels le secteur rural est confronté et qui constituent des menaces pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une grande majorité de la population. Il s'agit principalement (i) des risques climatiques dont les sécheresses, les inondations, les températures extrêmes et les tempêtes de vent ; (ii) des risques non climatiques dont les invasions acridiennes, les maladies et parasites du bétail, les ravageurs et maladies des cultures, les feux de brousse et la divagation des animaux ; (iii) de la fluctuation des prix des produits alimentaires (perte de revenus des produits à la vente, difficultés d'accès des produits à l'achat) ; (iv) des conflits dont l'impact affecte la sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment les conflits liés à la gestion des ressources naturelles et ceux liés à l'insécurité dans les pays voisins avec leur corollaire d'afflux massif de retournés et de réfugiés.

## *c) Les causes structurelles*

Les causes profondes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle recourent, plus largement, celles de la pauvreté, en particulier la pauvreté en milieu rural. On peut citer en particulier (i) des systèmes de production peu performants en raison d'investissements limités dans le domaine agricole en particulier dans le domaine d'une intensification raisonnée et adaptée au changement climatique ; (ii) un taux de croissance démographique parmi les plus élevés au monde soit 3,9 % par an en 2012, avec un indice synthétique de fécondité de 7,6 enfants par femme qui accroît la pression sur l'accès aux ressources mais également aux services sociaux de base (santé, éducation...) ; (iii) les conséquences du changement et de la variabilité climatique, (iv) l'insécurité foncière et les inégalités d'accès aux autres facteurs de production et (v) le déficit de gouvernance dans le secteur rural et de la sécurité alimentaire. En milieu urbain, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle résulte pour l'essentiel du manque de sources de revenus stables et suffisants pour faire face à l'ensemble des besoins essentiels.

## **Cibles : zones et groupes vulnérables**

Pour réduire durablement et de manière significative la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, il s'agit de s'assurer de cibler prioritairement les zones géographiques les plus exposées et les groupes au sein de la population les plus à risque. C'est à cette condition que les efforts mis en œuvre auront un impact décisif et contribueront à éviter ou limiter les crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes dévastatrices.

Au Niger, on constate que sur une période de 3 à 5 ans, aucune zone du pays n'est épargnée par l'insécurité alimentaire soit en raison d'un choc ou d'une situation chroniquement fragile. Différentes méthodes d'analyse spatio-temporelle, telle celle de la note de vulnérabilité du Système d'Alerte Précoce (SAP), permettent de mettre en évidence le niveau de vulnérabilité des différents départements, et même des communes, en faisant ressortir ceux dont les notes

sont très fréquemment mauvaises mais également ceux qui ont le plus de mal à retrouver un niveau acceptable après un épisode de crise. Le résultat de ces analyses, ainsi que les enseignements tirés du cadre d' « Analyse de l'Economie des Ménages »<sup>1</sup>, permettent aujourd'hui d'identifier les zones plus fragiles et les catégories de ménages les plus exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

1 Ou Household Economy Analysis.

## 2. CONTENU DES PRP-AGIR

Les Priorités retenues pour améliorer la résilience des populations les plus vulnérables visent à s'adresser aux différentes causes identifiées de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La résilience revêt un caractère multidimensionnel à la fois politique, économique, social et environnemental. Elle repose sur la capacité à offrir aux populations vulnérables des services et des prestations concrètes économiquement efficaces, socialement acceptables, écologiquement durables et politiquement en ligne avec leurs besoins, attentes et aspirations.

Au Niger, la mise en œuvre d'AGIR se fera à travers l'Initiative 3N qui, en ayant pour objectif une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour tous, comporte déjà une dimension de construction de la résilience. De manière à aboutir à l'établissement des priorités résilience du Niger, un exercice de mise en parallèle des objectifs stratégiques d'AGIR et de ceux de l'Initiative 3N, a permis de : (i) Mettre en évidence la concordance globale entre les objectifs et axes stratégiques ; (ii) Identifier les domaines et priorités d'action contenus dans les Initiatives 3N mais nécessitant une mise en exergue et un renforcement ; et (iii) Compléter certains domaines manquants ou insuffisamment pris en compte.

### 2.1. Stratégie Résilience sur 20 ans

La vision que s'est fixée la présente stratégie de résilience à l'horizon 2035 réside dans la dénomination même de l'Initiative 3N dont elle est partie intégrante à savoir « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ».

La mise en œuvre des priorités résilience doivent contribuer aux efforts de développement économique et social du Niger en particulier en mettant les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie.

L'objectif est d'atteindre un taux de prévalence de la malnutrition chronique inférieur à 20 % et de réduire la proportion de Nigériens chroniquement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à moins de 10 % de la population nationale.

### 2.2. Priorités résilience pour la période 2015–2020

#### 2.2.1. Cibles et zones prioritaires

Plus de 6 millions de Nigériens bénéficieront de manière privilégiée des interventions dans les différents domaines et axes stratégiques comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1. Récapitulatif des cibles des PRP par axe et par type de vulnérabilité**

	<b>Axe 1 : Protection sociale</b>	<b>Axe 2 : Nutrition</b>	<b>Axe 3 : Appui activités productives et génératrices de revenus</b>	<b>Total individus</b>
Zones prioritaires et ménages chroniquement vulnérables	Appui filets sociaux : 700 000 Dont 150 000 scolaires bénéficiant des cantines scolaires	Paquet prévention malnutrition 250 000 (inclus dans les 700 000 de l'axe 1)	Appuis productifs 450 000 (inclus dans les 700 000 de l'axe 1)	5 000 000
Zones et ménages vulnérables affectés par des chocs et crises ponctuels	80 000 ménages victimes d'inondations et d'autres désastres localisés soit environ 560 000 personnes 50 000 personnes victimes des conflits			610 000
Autres (ces cibles peuvent inclure des individus dans des ménages bénéficiant d'autres activités ou non)		400 000 enfants et 270 000 femmes enceintes et allaitantes		670 000
<b>Total</b>				<b>6 280 000</b>

## 2.2.2. Objectifs

**Objectif général** : Renforcer durablement et de manière structurelle la résilience des ménages et communautés vulnérables du Niger face aux chocs.

**Objectif spécifique** : Sortir 6 millions de personnes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

### Indicateurs de l'Objectif spécifique :

- *Prévalence de la malnutrition chronique globale inférieure au seuil d'alerte de 40 % ;*
- *Réduire de 50 % la population structurellement vulnérable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;*
- *Augmentation de 35 % de couverture des besoins alimentaires et nutritionnels par la production agricole nationale ;*
- *Variation de l'indice global de résilience (CSI) des ménages, familles et communautés vulnérables.*

## 2.2.3. Principales priorités

### **PILIER 1 : AMÉLIORER LA PROTECTION SOCIALE DES COMMUNAUTÉS ET MÉNAGES PLUS VULNÉRABLES POUR UNE SÉCURISATION DE LEURS MOYENS D'EXISTENCE**

L'objectif visé est de contribuer à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages les plus vulnérables, assurer la protection et le renforcement de leurs moyens d'existence en vue d'une meilleure résistance aux chocs.

Le principal résultat attendu au bout de la période de 5 ans, en ligne avec les conclusions du Forum National de Protection Sociale tenu à Niamey en novembre 2013, est d'assurer la protection sociale à 700 000 ménages vulnérables (environ 5 millions de personnes) pour sécuriser leurs moyens d'existence en toute circonstance.

- **Protéger les moyens d'existence des personnes, ménages et communautés très pauvres**

Pour renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, il est retenu de promouvoir les transferts sociaux prévisibles, en particulier sous forme de transferts monétaires réguliers pour les plus vulnérables, de les coupler dans certains cas avec des compléments nutritionnels pour des groupes cibles spécifiques et accompagnés d'activités de promotion des pratiques familiales essentielles. Des actions de type « déstockage stratégique » en période de stress en zone pastorale, ou encore des mécanismes d'assurance agricole pour améliorer la prévention et l'adaptation aux risques de catastrophes naturelles seront également planifiés.

- **Lutter contre la volatilité des prix des produits alimentaires de base**

Parmi les activités envisagées pour améliorer l'accès des groupes vulnérables aux céréales de base, il est retenu la mise en place de stocks de sécurité au niveau communal et le renforcement des réseaux de banques de céréales et autres stocks communautaires de proximité ; le développement du warrantage ; la réduction des pertes post-récoltes et

### Piliers/Axes :

Conformément à la feuille de route régionale, quatre priorités résilience sont retenues. Il s'agit de :

- *Pilier 1 : Améliorer la protection sociale des communautés et ménages les plus vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence ;*
- *Pilier 2 : Renforcer la nutrition des ménages vulnérables ;*
- *Pilier 3 : Améliorer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des ménages vulnérables et leur accès à l'alimentation ;*
- *Pilier 4 : Renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.*

Chacun de ces piliers est décliné ci-dessous en résultats attendus et axes d'intervention prioritaires pour la période 2015-2020.

la subvention ciblées des produits de base. Ceci vise à constituer, en plus des filets sociaux garantissant un certain revenu de base pour les plus pauvres, un ensemble de mesures pour améliorer l'accès économique aux besoins alimentaires de base.

- **Réduire les risques d'inondations (et autres catastrophes localisées) et de leurs effets sur les communautés exposées**

Les inondations dues par exemple à des épisodes de précipitations diluviennes sont de plus en plus fréquentes et affectent la production et détruisent les moyens d'existence et les biens des ménages et communautés affectées. Pour renforcer la prévention, l'atténuation et la gestion de ce type de risque, les actions envisagées concernent : a) le Renforcement des capacités institutionnelles des acteurs pour la prévention et la gestion des inondations ; b) la mise en œuvre des mesures de prévention et réduction des risques d'inondations ; et c) la reconstitution des moyens d'existence des communautés affectées par les inondations et autres désastres localisés.

- **Améliorer la fréquentation scolaire des adolescents et des jeunes**

L'alimentation scolaire avec des programmes de cantines scolaires contribuent à améliorer la santé et l'éducation des enfants. L'existence de repas scolaires encourage les ménages pauvres à envoyer et à maintenir leurs enfants à l'école, en particulier les jeunes filles. Ceci doit être accompagné par ailleurs de mesures visant à améliorer la question de l'éducation et également d'un travail sur les curriculums afin de mieux intégrer les questions de gestion des risques, d'adaptation au changement climatique, d'adoption de bonnes pratiques (hygiène, nutrition, santé de la reproduction).

---

## **PILIER 2 : RENFORCER LA NUTRITION DES MÉNAGES VULNÉRABLES**

---

L'objectif est d'améliorer l'état nutritionnel des ménages vulnérables en accordant une attention particulière à la période des 1 000 premiers jours, soit en ciblant particulièrement les enfants de moins de 2 ans, les femmes enceintes et allaitantes.

Le principal résultat attendu, en lien avec la stratégie nationale de prévention de la malnutrition chronique, est d'améliorer l'état nutritionnel de 3 millions de Nigériens et Nigériennes au bout de 5 ans, y compris par la prise en charge d'environ 400 000 enfants de 0 à 5 ans et 270 000 femmes enceintes et allaitantes chaque année.

Au-delà des actions spécifiques de prise en charge et de traitement de la malnutrition, une attention particulière sera accordée à la prise en compte des questions de nutrition dans les stratégies et politiques sectorielles. La sécurité nutritionnelle va au-delà des éléments liés à la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité). Le caractère multifactoriel des causes de la malnutrition exige une approche multisectorielle et un accent particulier sur les activités de prévention, en particulier à travers des actions ciblant la fenêtre d'opportunité des 1 000 premiers jours de la vie (depuis la conception d'un enfant jusqu'à ses 2 ans).

- **Renforcer le cadre et l'environnement institutionnels**

Les principales activités envisagées sont : (i) le plaidoyer continu pour un engagement et une implication politiques forts dans le domaine de la prévention de la malnutrition ; (ii) la promotion d'une approche multisectorielle de la nutrition et son intégration dans les politiques, stratégies et programmes sectoriels.

- **Mettre en œuvre de programmes centrés sur la nutrition**

Pour inverser les tendances lourdes actuelles, il a été retenu la mise en œuvre de programmes centrés sur : (i) l'appui aux interventions directes relatives à la nutrition ; et (ii) la promotion des actions sensibles à la nutrition notamment dans les domaines de l'éducation, des productions agricoles et pastorales, de l'accès à l'eau et l'assainissement ou encore de la santé.

- **Favoriser la réussite des actions de prévention et traitement à travers l'amélioration de l'état sanitaire des populations vulnérables**

Ceci implique : (i) une amélioration de l'accès aux services nutritionnels et de santé ; (ii) la promotion de la santé de la reproduction ; et (iii) la prévention et le traitement des maladies à haute morbidité et mortalité.

---

## **PILIER 3 : AMÉLIORER DURABLEMENT LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, LES REVENUS DES MÉNAGES VULNÉRABLES ET LEUR ACCÈS AUX ALIMENTS**

---

L'objectif affiché est de sécuriser, accroître et diversifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et des revenus des ménages pauvres et très pauvres. Pour faire face aux différents facteurs de risques, les priorités d'actions pro-résilience suivantes sont proposées pour apporter des solutions à court, moyen et long termes aux ménages et communautés vulnérables.

Le principal résultat attendu au bout de la période de 5 ans, en relation avec les objectifs de l'Initiative 3N, est l'accroissement de 35 % des productions agro-sylvo-pastorales ainsi que l'accroissement et la diversification de 20 % des revenus pour 450 000 ménages vulnérables. Les actions envisagées s'articulent autour des 4 priorités suivantes :

- *La mobilisation et la valorisation de l'eau à des fins agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;*
- *L'accroissement du niveau de rendement des cultures vivrières au niveau des exploitations des ménages pauvres ;*
- *La recapitalisation des ménages d'agro-pasteurs et de pasteurs ;*
- *L'augmentation et la diversification des revenus, et l'amélioration de l'accès à l'emploi et aux circuits de commercialisation.*

Le tableau ci-après propose les types d'actions prioritaires par groupe cible.

**Tableau 2. Groupes cibles et types d'intervention**

<b>Types d'intervention (mesures et actions)</b>	<b>Cibles</b>
Promouvoir la petite irrigation <ul style="list-style-type: none"><li>• Accès à l'irrigation pour les ménages vulnérables</li><li>• Accès à la micro irrigation en particulier pour les femmes</li></ul>	Petits producteurs, agropasteurs, ménages vulnérables disposant de terres irrigables, petits producteurs riverains des zones inondables, du fleuve et des dallols
Accroître les rendements des cultures vivrières <ul style="list-style-type: none"><li>• Variétés adaptées et micro dose d'engrais</li><li>• Techniques de CES DRS</li><li>• Plateforme de service (Maison du paysan)</li><li>• Protection des cultures</li></ul>	Petits producteurs, agropasteurs, ménages vulnérables disposant de terres, riverains des zones à risque
Recapitaliser les ménages d'agro-pasteurs <ul style="list-style-type: none"><li>• Kits petits ruminants</li><li>• Lutte contre le vol de bétail</li><li>• Lutte contre les épizooties</li><li>• Reconstitution et valorisation des actifs productifs</li></ul>	Petits producteurs, pasteurs, agropasteurs, ménages vulnérables Femmes enceintes et allaitantes
Améliorer l'accès des plus pauvres aux marchés <ul style="list-style-type: none"><li>• Réduction du nombre d'intermédiaires</li><li>• Promotion des marchés autogérés</li><li>• Renforcement du système d'information sur les marchés</li><li>• Valorisation des produits agro-pastoraux locaux</li></ul>	Petits producteurs, agropasteurs, ménages vulnérables, pasteurs
Créer des sources de revenus pour les pauvres <ul style="list-style-type: none"><li>• Appui aux activités génératrices de revenus</li></ul>	Ménages vulnérables, femmes enceintes et allaitantes, femmes des groupements

La gouvernance s'entend ici comme l'ensemble des mécanismes et dispositifs, inclusifs et participatifs, devant permettre de décider, gérer et coordonner les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle de façon efficace et transparente.

L'objectif visé par le renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire est de maximiser l'efficacité et l'efficience des investissements au profit de la résilience des populations nigériennes par une meilleure coordination, intégration et une meilleure gestion des interventions.

Le résultat attendu au bout de 5 ans, en ligne avec les objectifs de l'Initiative 3N, est l'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la prise en charge efficace des besoins des ménages et communautés vulnérables.

- **Améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à tous les niveaux**

Ceci se fera à travers : (i) le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques de la résilience ; (ii) l'amélioration des capacités nationales et locales de coordination des programmes et initiatives pro-résilience ; (iii) le renforcement des capacités des communes sur ces questions ; (iv) la vulgarisation et dissémination de l'approche « commune de convergence » ; (v) l'amélioration des mécanismes de ciblage des ménages les plus vulnérables ; et enfin (vi) une meilleure intégration et articulation entre les efforts de développement et les réponses d'urgence à des crises et chocs ponctuels.

- **Renforcer les systèmes d'information sur la vulnérabilité et le suivi des campagnes agropastorales**

La réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et le renforcement de la résilience passent par l'existence de systèmes d'information performants et stables

dans le temps sur la sécurité alimentaire et l'identification des vulnérables. Elle passe par la déconcentration et le renforcement de systèmes mieux ancrés localement ainsi que par l'établissement de bases de données des ménages les plus pauvres et les plus vulnérables à l'impact des chocs, nécessitant divers types d'assistance. Dans ce contexte, l'appui au système d'alerte précoce national, ainsi que sa connectivité avec les cadres régionaux et internationaux existants doit faire l'objet d'une attention particulière.

Ainsi les principales composantes prévues sont : (i) la mise en place d'un système de bases de données harmonisées des ménages les plus vulnérables ; (ii) le renforcement des dispositifs d'informations aux niveaux communal et communautaire ; (iii) l'établissement d'un cadre et de systèmes de suivi-évaluation de la résilience ; et (iv) la mise en place d'un système adéquat de communication et d'information sur la résilience.

- **Mettre en œuvre des réformes en faveur de la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour tous**

L'élaboration, l'actualisation et l'application de textes réglementaires, législatifs et légaux appropriés sont cruciales et incontournables pour permettre d'atteindre une situation où l'égalité des droits et des opportunités est effective et permet à tous d'espérer assurer durablement une sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les domaines de réformes prioritaires particulièrement visés ici concernent (i) l'amélioration de l'accès au financement des petit(e)s producteurs/trices ; (ii) la sécurisation de l'accès au foncier rural ; (iii) la protection des travailleurs agricoles précaires des secteurs agricole et informel ; (iv) l'amélioration de la gouvernance des marchés des céréales et la lutte contre les comportements spéculatifs ; et (v) la refonte du dispositif d'appui/conseil aux producteurs.

**Tableau 3. Cadre logique Priorités résilience du Niger**

Paramètres		Cibles
Objectif général : Renforcer durablement la résilience face aux chocs des ménages et communautés vulnérables du Niger		Les personnes pauvres et très pauvres vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle estimées à environ 59,5 % de la population totale
Objectif spécifique : Sortir 6 millions de personnes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle		Personnes, ménages et communautés Systèmes (production et gouvernance) vulnérables
<b>Résultat 1 (Pilier 1) : Améliorer la protection sociale de 700 000 ménages (environ cinq millions de personnes) vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence au bout de 5 ans</b>		Ménages particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle Groupes prioritaires parmi les vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle tels que les enfants de 0-59 mois, les femmes enceintes et allaitantes Personnes en situation d'handicap, élèves, agriculteurs, pasteurs et agro-pasteurs pauvres
Action 1.1.1	Développement de transferts monétaires simples	
Action 1.1.2	Renforcement des stocks de sécurité aux niveaux communal et communautaire	Ménages très pauvres à pauvres (en insécurité alimentaire sévère et modérée) dont la production ne couvre pas leurs besoins alimentaires au-delà de 6 mois de l'année
Action 1.1.3	Renforcement des capacités institutionnelles des acteurs pour la prévention et la gestion des inondations	Acteurs impliqués dans les mécanismes de prévention des inondations Ménages vulnérables au risque d'inondations
Activité 1.1.4	Développement des cantines scolaires	Enfants et jeunes adolescents de 6 à 18 ans en particulier les filles inscrites dans les écoles primaires
<b>Résultat 2 (pilier 2) : L'état nutritionnel de 3 millions de Nigériens et Nigériennes est amélioré au bout de 5 ans</b>		Enfants de 0 à 5 ans en particulier de 0 à 2 ans Femmes enceintes ou allaitantes (1 000 jours) Familles et communautés Leaders d'opinion Services techniques de l'État, PTF, OSC, ONG, communes
Activité 2.2.1	Appui aux interventions directes dont la prise en charge de la malnutrition aiguë d'environ 400 000 enfants de moins de 5 ans et 150 000 femmes enceintes et allaitantes par an	Personnes extrêmement vulnérables en mettant un accent particulier sur : Enfants de 0 à 5 ans Femmes enceintes ou allaitantes
Activité 2.2.2	Promotion des interventions sensibles à la nutrition	Enfants de moins de 5 ans Femmes enceintes et allaitantes Autres membres de la communauté
Activité 2.2.3	Promotion de la santé de la reproduction	Femmes enceintes ou allaitantes Ménages et communautés

Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification
La prévalence de la malnutrition chronique passe sous le seuil de 20 % La population chroniquement vulnérable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle représente moins de 10 % de la population totale	Études et rapports Institut national des statistiques HC3N DNPGCCA
Prévalence de la malnutrition chronique globale inférieure au seuil d'alerte de 40 % Réduction de 50 % de la population structurellement vulnérable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle Augmentation de 35 % de couverture des besoins alimentaires et nutritionnels par la production agricole nationale Amélioration de l'indice global de résilience (CSI) des ménages, familles et communautés vulnérables	Études et rapports Institut national des statistiques HC3N DNPGCCA et Ministères sectoriels
Prévalence de la malnutrition chronique inférieure à 40 % Augmentation du pourcentage des ménages qui se maintiennent au-dessus du seuil de protection des moyens d'existence	Études et rapports Institut national des statistiques DNPGCCA et Ministères sectoriels Systèmes financiers décentralisés (SFD) Projets et programmes SIMA ONG internationales PROTECSO
Nombre de ménages recevant des transferts réguliers, prévisibles et durables	
Quantité des stocks de céréales mobilisés et disponibilité au niveau local Nombre de ménages ayant bénéficié des stocks locaux	
Nombre d'acteurs ayant bénéficié de formation Nombre d'outils de prévention initiés et mis en œuvre	
Nombre de nouvelles cantines scolaires créées Nombre de cantines scolaires renforcées Nombre d'élèves ayant accès aux cantines scolaires	
Prévalence de la malnutrition chronique globale inférieure à 40 % Prévalence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 5 ans inférieure au seuil d'alerte de 10 % Taux de mortalité infanto-juvénile inférieur à 90 décès pour 10 000 enfants par jour et baisse de la prévalence des maladies à haute morbidité et mortalité Pourcentage de femmes enceintes et d'enfants âgés de moins de 24 mois (premiers 1 000 jours de la vie) ayant un régime alimentaire équilibré Progrès dans l'adoption des PFE par les communautés	Études et rapports Institut national des statistiques DNPGCCA et Ministères sectoriels SNIS Projets et programmes ONG internationales FORSANI
Nombre d'enfants de moins de 2 ans ciblés par les actions de prévention de la malnutrition Nombre de femmes enceintes et allaitantes ciblées par les actions de prévention de la malnutrition Nombre de personnes prises en charge pour malnutrition aigüe	
Nombre de ménages et de villages vulnérables ayant amélioré leur accès aux services sociaux de base Nombre de ménages vulnérables ayant amélioré leur accès à l'alimentation	
Taux d'adoption des pratiques d'espacement des naissances et retardement de l'âge 1ère grossesse	

Paramètres		Cibles
<b>Résultat 3 (pilier 3) : Les productions agro-sylvo-pastorales sont accrues de 35 % et les revenus des ménages vulnérables sont accrues et diversifiés de 20 %</b>		Producteurs/trices vivant dans les zones vulnérables Producteurs exclus des systèmes formels de crédit et pris dans le cercle vicieux de l'endettement Pasteurs et aux agro-pasteurs pauvres
Activité 3.3.1	Amélioration de l'accès à la petite irrigation pour les petits producteurs vulnérables	Petits producteurs, ménages vulnérables disposant de terres irrigables Petits producteurs riverains des zones inondables, du fleuve et des dalles
Activité 3.3.2	Généralisation des techniques de CES/DRS et de gestion des ressources naturelles	Petits producteurs, agropasteurs, ménages vulnérables disposant de terres, riverains des zones à risque
Activité 3.3.3	Développement de plateformes de services intégrés dénommées « Maison du Paysan »	Petits producteurs, agropasteurs, ménages vulnérables disposant de terres, riverains des zones à risque
<b>Résultat 4 (Pilier 4) : Les dispositifs institutionnels de l'Initiative 3N améliorent la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et assure la prise en charge efficace des besoins des ménages et communautés vulnérables</b>		Cibles primaires/dispositifs des Initiatives 3N Dispositifs de décision, de concertation, de mise en œuvre et de coordination Cibles secondaires/Acteurs clés Les ministères et leurs structures déconcentrées, les OP, les OSC, les communes et les prestataires de service privés
Activité 4.4.1	Renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques de la résilience	Services techniques déconcentrés, Agences d'exécution de projets, OP, ONG, particuliers, communes, etc.
Activité 4.4.2	Renforcement de la capacité nationale de coordination des programmes et initiatives pro-résilience	Comité Interministériel d'Orientation, HC3N, Conseils régionaux et communaux, Cadre de concertation multi acteurs
Activité 4.4.3	Renforcement des capacités des communes	Totalité communes, partenaires d'exécution
Activité 4.4.4	Amélioration du ciblage des plus vulnérables	HC3N, Ministères techniques, communes, partenaires de mise en œuvre
Activité 4.4.5	Amélioration de l'accès au financement des « petit(e)s producteurs/trices »	Communes, SFD, petits producteurs, OP
Activité 4.4.6	Protection des travailleurs agricoles précaires	Travailleurs agricoles précaires

Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification
<p>Couverture des besoins alimentaire des ménages assurée pendant 8 mois au lieu de 5 mois sur 12</p> <p>Productivité de cultures vivrières accrue d'au moins 35 % sur 25 % des surfaces emblavées</p> <p>Augmentation de nombre de têtes d'animaux par ménage vulnérable en comparaison à la situation de 2015</p> <p>Revenus des ménages vulnérables diversifiés et accrus de 20 %</p> <p>Variation à la hausse du score de consommation alimentaire</p>	<p>Études et rapports</p> <p>INS</p> <p>Ministères techniques</p> <p>Organisations des producteurs</p> <p>SFD</p> <p>ONG</p>
<p>Nombre de ménages vulnérables ayant accès à la petite irrigation pour la production maraichère</p>	
<p>Nombre de techniques de CES/DRS promues</p> <p>Nombre d'hectares aménagés, Nombre de ménages ayant accès à des terres aménagées</p>	
<p>Nombre de Maisons du Paysan mises en place et fonctionnelles</p> <p>Nombre de ménages vulnérables ayant accédé aux services de la MP</p>	
<p>L'ensemble des dispositifs de I3N est mis en place et fonctionne efficacement et les groupes vulnérables y sont représentés</p> <p>Les interventions des partenaires en matière de résilience sont alignées sur l'Initiative 3N et mieux coordonnées</p> <p>L'efficacité et l'efficience des méthodes de ciblage et la réponse aux besoins des groupes vulnérables sont améliorées</p> <p>Des systèmes d'informations sont disponibles et aident à la décision</p> <p>Les instruments de prévention et de gestion des crises sont renforcés et fonctionnent efficacement</p>	<p>Rapports d'activités des instances de décisions de l'I3N</p> <p>Documents de programmation des partenaires</p> <p>Textes réglementaires</p>
<p>Nombre de formations organisées au profit de chaque catégorie d'acteurs</p> <p>Nombre d'institutions ayant bénéficié de renforcement de capacité</p> <p>Nombre de personnes ayant participé aux actions de renforcement de capacité</p>	
<p>Nombre de réunions et de décisions relatives aux différents mécanismes d'orientation et de coordination</p>	
<p>Qualité des interventions mises en œuvre et degrés d'opérationnalité des instances de concertation et de pilotage au niveau communal</p>	
<p>Existence de principes de base consensuels pour le ciblage des plus vulnérables, nombre d'acteurs qui appliquent ces principes</p>	
<p>Nombre de petits producteurs dont les femmes ayant accès à des mécanismes de crédit</p>	
<p>Nombre de travailleurs agricoles ayant accès à un revenu égal au SMIG</p> <p>Nombre de travailleurs agricoles ayant accès à une assurance</p>	

**Tableau 4. Financement PRP-AGIR : Plan de financement consolidé**

Rubriques/désignation	Montant total (en FCFA)	%	Acquis (FCFA)	Financement à rechercher (FCFA)
Pilier 1: Améliorer la protection sociale des communautés et ménages vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence	246 000 000 000	28,39	100 800 000 000	145 200 000 000
Pilier 2: Renforcer la nutrition des ménages vulnérables	280 400 000 000	32,36	41 485 000 000	238 915 000 000
Pilier 3: Améliorer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des ménages vulnérables et leur accès aux aliments	311 700 800 000	35,97	147 477 000 000	164 223 800 000
Pilier 4 : Renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	28 449 000 000	3,28	2 300 000 000	26 149 000 000
<b>Total</b>	<b>866 549 800 000</b>	<b>100,00</b>	<b>292 062 000 000</b>	<b>574 487 800 000</b>

Le montant total du financement s'élève à 866 549 800 000 F CFA dont 292 062 000 000 F CFA acquis. Pour le financement de ces priorités, à défaut d'une cartographie précise des interventions, on peut déjà mentionner un certain nombre d'engagements ou de promesses des programmes au titre de la résilience (AGIR). En effet, nombreux sont les appuis et programmes majeurs pro-résilience qui se mettront en place au cours de la période 2015-2020 correspondant à la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires des PRP.

#### 2.2.4. Organisation pour la mise en œuvre et suivi-évaluation

##### a) Organisation de la mise en œuvre et principes d'intervention

La mise en œuvre des priorités résilience se fera à travers l'Initiative 3N. À cet effet, elle s'appuiera sur les dispositifs existants dédiés à cet effet. La mise en œuvre des interventions découlant de l'opérationnalisation des priorités résilience se fera sur la base des principes généraux suivants :

- i. Avoir une compréhension commune des parties prenantes des enjeux de la construction de la résilience dont le but ultime est de renforcer les capacités des populations plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle à faire face aux chocs.
- ii. Planifier les interventions sur une base pluri-annuelle pour avoir, d'une part, une perspective et un engagement de long terme et, d'autre part, une vision des articulations et complémentarité entre les réponses d'urgence aux chocs ponctuels et la prise en charge plus durable de la vulnérabilité chronique.
- iii. Renforcer les capacités des acteurs à tous les niveaux pour permettre à chacun d'assurer efficacement ses rôles et responsabilités.

- iv. Construire un mécanisme de suivi-évaluation conjoint fondé sur les principes de la gestion axée sur les résultats.
- v. Valoriser les acquis et bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les compétences et les savoir-faire locaux et créer les conditions de leur diffusion et de leur mise à l'échelle.
- vi. Promouvoir un ciblage approprié des zones et des secteurs d'intervention et un ciblage des bénéficiaires prioritaires selon le niveau de vulnérabilité en veillant à la prise en compte effective des questions de genre dans la gouvernance et l'accès/contrôle des ressources.
- vii. Assurer la responsabilisation et l'implication des populations et parties prenantes à toutes les étapes du processus de conception et de mise en œuvre.
- viii. Favoriser le développement de la complémentarité des actions et la synergie entre les intervenants à travers la construction d'approches multisectorielles et multi-acteurs.
- ix. Promouvoir la bonne gouvernance à travers la transparence et la redevabilité dans la gestion des interventions.

Quant aux approches de mise en œuvre, outre les aspects spécifiques traités dans le développement de chaque pilier, quatre autres approches de portée transversale sont à considérer notamment (i) la commune comme porte d'entrée des interventions ; (ii) l'intégration systématique du genre dans la démarche stratégique ; (iii) la promotion de filières porteuses ; et (iv) le déploiement et la généralisation des services intégrés.

## *b) Rôles et responsabilités des acteurs concernés*

La démarche stratégique d'AGIR doit amener tous les acteurs et parties prenantes à travailler ensemble, à se coordonner et partager les compétences et les ressources pour accroître et optimiser les investissements et, subséquemment, les impacts dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les structures responsables sont représentées à différents niveaux. Au niveau central, il s'agit du Haut-Commissariat à l'Initiative 3N et des Ministères sectoriels ainsi que des institutions d'aide et de coopération au développement. Au niveau régional, il s'agit des services déconcentrés de l'État, des conseils régionaux, des projets et programmes qui opèrent, des organisations de la société civile. Au niveau communal, les acteurs clés sont le conseil municipal, les services déconcentrés de l'État, les organisations de producteurs, les opérateurs privés et les programmes et projets. Toutes ces structures travailleront de manière participative et inclusive.

Les partenaires techniques et financiers (PTF) sont des acteurs majeurs dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie résilience. Ils participent à l'expertise, au financement des interventions, à la concertation, à la supervision des interventions et à l'évaluation des résultats de la stratégie.

Pour concrétiser l'approche multisectorielle et multi-acteurs, il est prévu d'améliorer la fonctionnalité des instances déjà en place tout en assurant la mise en place de groupes de travail spécifiques selon les besoins pour assurer une efficacité optimale du pilotage et de la coordination de la mise en œuvre des PRP. Parmi les instances et plateformes du dispositif de l'I3N : (i) le Comité interministériel d'orientation des programmes de l'Initiative 3N ; (ii) les Comités de pilotage multisectoriels des Programmes Stratégiques (CMPS) ; (iii) les Plateformes de dialogue et de concertation multi-acteurs, (iv) le Cadre de concertation avec les PTF et (v) les Collectivités territoriales (Communes et régions).

## **2.2.5. Hypothèses et risques**

### *a) Hypothèses*

Un certain nombre d'hypothèses formulées sont nécessaires pour l'atteinte des objectifs fixés : (i) un fort engagement politique en faveur de la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience ; (ii) la pérennisation de l'Initiative 3N pour continuer à servir de cadre de référence ; (iii) l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs sur la base des progrès réalisés avec l'I3N motivent les acteurs de la SAN ; (iv) la stabilité politique et institutionnelle ; (v) les besoins, droits et intérêts spécifiques des groupes vulnérables reconnus et promus par tous les acteurs ; (vi) les efforts de plaidoyer actuels pour un engagement national sur la maîtrise démographique s'intensifient ; (vii) l'engagement de réformes structurelles au profit des petits producteurs et paysans sans terre ; (viii) une hausse de l'allocation du budget national au profit des composantes de la résilience.

## *b) Risques*

Les principaux risques pesant sur la mise en œuvre des PRP et pouvant remettre en cause l'atteinte des objectifs sont les suivants : (i) les risques sécuritaires notamment la forte insécurité régionale impactant sur les populations ; (ii) une instabilité politique ; (iii) des forts chocs climatiques et connexes ; (iv) un mauvais ciblage des bénéficiaires lié au risque de biais et au manque d'harmonisation des méthodes ; (v) la mobilisation des ressources propres et externes insuffisantes ; et (vi) le retard dans l'effectivité de la décentralisation (transferts des ressources) et de la déconcentration.

## **2.2.6. Durabilité et question genre**

### *a) Durabilité*

La durabilité des réalisations dans le cadre des présentes priorités résilience (aussi bien physiques que non physiques) est liée à l'effectivité de leur impact et dépend donc en particulier des cinq principaux facteurs suivants : (i) le niveau de mobilisation et d'implication des parties prenantes dans tout le processus de planification et de mise en œuvre ; (ii) la qualité du ciblage, des prestations et des services qui seront fournis aux groupes vulnérables ; (iii) la fonctionnalité et l'efficacité des instances de décision, concertation multi-acteurs et de mise en œuvre des interventions y compris les dispositifs de suivi-évaluation ; (iv) la prise en compte de la dimension environnementale des investissements productifs à travers des études d'impacts environnementales et sociales ; et enfin (v) la promotion des bonnes pratiques durables.

En somme, les actions nécessaires pour faire face à la vulnérabilité, ainsi que les ressources affectées aux réponses aux crises doit diminuer progressivement au fur et à mesure que les plus vulnérables renforcent leurs capacités.

### *b) Genre*

Une bonne analyse de la vulnérabilité sur la base d'une approche orientée vers la résilience doit permettre de cibler les personnes les plus exposées et ainsi de s'adresser de manière privilégiée aux femmes et aux enfants. Dans le cadre de mise en œuvre des PRP, un effort particulier sera mis pour s'assurer que les plus vulnérables notamment les femmes et les jeunes en situation de précarité sont pris en compte et bénéficient de manière privilégiée des appuis, en particulier dans le domaine des filets sociaux et aux activités productives. Une attention particulière sera également accordée à leur accès et leur participation aux divers processus et mécanismes décisionnels et de coordination à tous les niveaux.

